

Le Bouscat, le 14 mai 2020

Ch. LASSALLE  
Principal du collège Jean Moulin  
A  
Ensemble des parents du collège

Madame, monsieur,

Le principal  
Christian Lassalle  
Téléphone  
05 56 08 90 28  
Mél  
Ce.0333108z@ac-  
bordeaux.fr

Rue Ali Chekkal  
33110 Le Bouscat

Vous voudrez bien trouver ci-dessous l'ensemble de la logistique qui sera mise en place à compter du 18 mai pour accueillir les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, dans le cadre des mesures sanitaires imposées. Pour rappel, les autres niveaux de classe de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> poursuivent leur scolarité à distance.

### CONTEXTE

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 16 mars 2020.

Nous avons assuré une continuité pédagogique à distance afin de maintenir un contact régulier entre les familles, les élèves et la structure.

Dans le cadre de la stratégie de « déconfinement », le Ministère a décidé de rouvrir les collèges dans notre département, progressivement, à partir du 18 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Pour cette date de retour, les niveaux choisis sont les 6<sup>ème</sup> et les 5<sup>ème</sup> ; les autres classes poursuivant, pour l'instant, en enseignement à distance.

L'ensemble des enseignants sont attendus prioritairement pour encadrer les classes de 5<sup>ème</sup> et de 6<sup>ème</sup>.

La stratégie est axée sur 3 champs, dans l'ordre :

- Social
- Sanitaire
- Pédagogique

Un guide qui précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des établissements scolaires après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, nous a été transmis en date du 4 mai ; ce sont sur ces bases que nous avons, Mme GUYOU et moi-même, décliné la situation du collège Jean Moulin Le Bouscat.

L'ensemble des conditions de reprises ont été présentées au Conseil d'Administration du mercredi 13 mai et votées à l'unanimité. Ces documents seront déposés sur le site du collège à compter du vendredi 15 mai au matin.

### PRINCIPES GENERAUX

#### Situation du collège Jean Moulin Le Bouscat

##### 1 - Du point de vue des ressources humaines

- 4 agents de service du Conseil Départemental 33 sont considérés personnes à risque et ne reprendront pas leur service le 18 mai.

A partir de ces données, le collège ne pouvait assurer l'organisation de la restauration scolaire, dans le cadre des mesures sanitaires imposées ; l'organisation générale qui est proposée, par la suite, prend en compte ces éléments.

- 6 enseignants sont aussi dans ce cas, et poursuivront leur mission à distance ; ils ne sont donc pas intégrés dans les Emplois du Temps proposés : il s'agit de Mme BEAUVIEUX, Mme COSTAS, Mme VENRIES, M. BOULESTEIX, M. GALAN et M. PAILLAUBE.

## 2 - Du point de vue des locaux

L'ensemble de l'établissement est soumis aux directives sanitaires en vigueur et donc nettoyé en conséquence.

Les salles qui seront utilisées sont les salles du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> étage du bâtiment central ; les autres salles sont neutralisées.

Un sens de circulation général est organisé pour les élèves ; ils monteront dans les étages en suivant la distanciation sociale par la porte jaune côté foyer et descendront par le côté porte jaune proche du CDI. Un balisage général est mis en place dans l'établissement.

Lors de leur arrivée dans l'établissement au début de la journée ou lors de leur départ à la fin des cours, les élèves de :

- 6<sup>ème</sup> entreront et sortiront par la rue Caboy, comme d'habitude
- 5<sup>ème</sup> entreront et sortiront par la rue De Lattre de Tassigny

## 3 - Du point de vue matériel

Comme nous ne pouvons assurer que, sur totalité du temps de présence dans l'établissement, en particulier lors des récréations et des déplacements dans les couloirs, les élèves respectent les règles de distanciation sociale, **le port du masque est obligatoire pour tous, élèves et personnels.**

Pour le 1<sup>er</sup> jour, l'élève viendra avec son propre masque.

Par la suite, le collège fournira un masque accompagné d'un mode d'emploi. A compter de ce moment, la famille sera totalement responsable des conditions d'utilisation et de nettoyage de ce masque.

L'élève devra garder son masque durant tout le temps de présence au collège pendant et en dehors des cours.

Par ailleurs, chaque élève devra avoir ses propres affaires de classe et ne pourra, en aucun cas, utiliser le matériel d'un camarade.

## 4 - Du point de vue du fonctionnement pédagogique

**Le collège Jean Moulin Le Bouscat n'assure pas de restauration scolaire à compter du 18 mai.**

Les Emplois du Temps des classes et des enseignants sont modifiés ; ils intègrent :

- Les contraintes liées à la distanciation sociale (15 élèves maximum par classe, utilisation d'une même salle par groupe)
- Les contraintes de personnels (voir plus haut)
- La volonté de fidéliser le plus rapidement possible, tous les élèves attendus dans l'établissement :

**Semaine A, le matin, les groupes 1 des classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>  
l'après-midi, les groupes 2 des classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>  
Semaine B, le matin, les groupes 2 des classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>  
l'après-midi, les groupes 1 des classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>**

- La semaine du 18 au 22 mai, début du déconfinement est une **semaine B**
- Les cours d'Allemand et de Latin, regroupant des élèves de classes différentes, sont neutralisés et poursuivis à distance pour éviter le mélange des groupes.
- En 6<sup>ème</sup>, les cours d'EIST sont remplacés par deux cours de 1h, pour chacune des 6<sup>ème</sup> ; cours assurés par M. VASNIER et Mme FRANCHAUD. Ces cours d'EIST sont modifiés ; ils n'intègrent plus les alignements de classes et leur contenu porte sur un projet spécifique.
- Les cours d'EPS, sont supprimés, car trop difficiles à mettre en place compte tenu des contraintes sanitaires.

- Les cours commencent à 9h, au plus tôt le matin, pour toutes les classes. Les élèves seront convoqués 30 minutes avant le début des cours afin de se conformer aux règles sanitaires : lavage des mains, prise de température éventuelle. L'après-midi les élèves sont convoqués à 13h00, pour les mêmes raisons, et reprennent les cours à 13h30.
- Pour assurer ce temps d'accueil, le portail est ouvert de 8h20 à 8h30, puis fermé.
- Chaque groupe utilise spécifiquement une salle et y reste durant tout le temps de présence quotidien au collège ; les enseignants circulent dans les différentes classes.
- Un même élève se voit attribuer une place (une table et une chaise) qu'il conserve chaque fois qu'il se présente dans la salle de classe.
- Dans la refonte des Emplois du Temps, il a été recherché un certain équilibre entre les deux groupes, celui du matin et celui de l'après-midi, afin que les matières soient rencontrées toutes les semaines par le plus grand nombre d'élèves.
- Les récréations entre les deux niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> pourront être décalées en fonction du nombre d'élèves accueillis ; cette organisation est prise en charge par Mme SAPPÀ et son équipe d'AED, de même que les conditions de surveillances lors des pauses ainsi que la logistique des entrées et sorties de l'établissement.
- Compte tenu des contraintes sanitaires liées à l'accueil des élèves, **aucun retard n'est possible**. La porte administration rue Ali Chekkal, n'est plus une voie d'accès pour les élèves.

## 5 – Points divers

- Les personnes étrangères au service, sont interdites à l'intérieur de l'établissement. Toute communication avec l'établissement se fait par voie électronique ou téléphonique.
- Comme indiqué par le Ministère, les parents peuvent décider s'ils envoient ou pas leur enfant au collège. Cependant, tout étant mis en œuvre pour une rentrée du plus grand nombre, la présence des élèves dans l'établissement, reste l'axe prioritaire. Ainsi, un élève absent ne peut attendre un suivi personnalisé par son enseignant comme lors de la période d'enseignement à distance. Son contact avec les enseignants est alors Pronote, sur lequel il trouvera le support du cours réalisé en présentiel.  
**A ce sujet, nous vous demandons de nous signaler, par mail, dès que possible, l'absence de votre enfant au collège à compter du 18 mai., si tel est votre choix.**
- L'ascenseur est neutralisé. Les parents des élèves utilisant habituellement l'ascenseur, sont priés de se rapprocher de l'établissement.
- Pas d'information, à ce jour, sur la suite de la scolarité des niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> jusqu'aux vacances scolaires. Les élèves de ces niveaux poursuivent leur enseignement à distance.

L'établissement met tout en œuvre pour assurer une « rentrée » pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, dès le lundi 18 mai, en se référant au protocole ministériel et, ainsi, assurer la meilleure sécurité sanitaire pour l'ensemble des élèves accueillis et les personnels qui les encadrent.

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier, les Emplois du temps des classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, à compter du 18 mai, à 9h. Nous restons à votre écoute.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal  
Ch. LASSALLE